

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME VINGT-TROISIÈME

1904

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1905

COMMUNICATIONS

**SUR LA DACTYLOSOPHIE, OU IDENTIFICATION
PAR LES EMPREINTES DIGITALES**PAR M. LE D^r LOCARD.*(Mémoire non déposé.)*

DISCUSSION

M. le D^r Etienne Martin n'est pas de l'avis de M. Locard ; ce dernier reproche au bertillonnage, qui a été expérimenté, cependant, sur une plus grande échelle que les empreintes digitales, de s'occuper exclusivement des hommes mûrs et non des enfants ; or, ce ne sont pas les enfants qui encombrant les prisons ; d'un autre côté, on ne sait pas si les empreintes digitales ne varient pas pendant la vie des individus et avec les stigmates professionnels.

Le bertillonnage nécessite un grand nombre de mesures, auxquelles ont été ajoutées, comme complément, la couleur de l'iris, les empreintes digitales, le diamètre bi-zygomatique, et enfin le portrait parlé, cela pour permettre de classer les fiches, dont le nombre va en croissant.

Pour montrer toute l'importance de cette méthode, on peut dire que, par les seuls renseignements fournis par le front, les oreilles, les lèvres, le menton, un agent de la sûreté peut reconnaître un individu.

M. Bertillon a d'ailleurs admis que les empreintes digitales lui donnaient des renseignements comme les autres mensurations. On peut donc dire que la fiche du bertillonnage, complétée par les empreintes digitales et le portrait parlé, est appelée à rendre des services.

M. Locard. — Le grand défaut de la dactyloscopie est d'être un procédé jeune ; il est cependant employé depuis

cinquante ans dans les Indes, puisque Herschel exigeait de ses employés leur signature par l'empreinte de leur pouce. On s'en occupe depuis quinze à vingt ans en Angleterre.

D'ailleurs, les reproches de M. Martin au sujet de la variabilité des empreintes peuvent être faites également aux mensurations craniennes.

Les jeunes gens de seize à vingt-cinq ans ont un crâne très déformable et on ne peut pas nier qu'il y ait beaucoup de délinquants de cet âge, commettant des délits continuels et qu'on a intérêt à connaître.

Le diamètre bizygomatique a d'ailleurs été vivement critiqué, puisque la maigreur peut le faire varier.

Il est évident que la dactyloscopie ne peut remplacer le portrait parlé, qui est de toute nécessité ; on demande seulement qu'elle soit employée comme base ; après une longue expérience de cette méthode, on voit que les dessins fournis sont variables avec les individus.

M. le D^r Martin fait remarquer que les dimensions de l'oreille et du crâne ne varient pas à partir de seize ans. Quant au diamètre bizygomatique, dont parle M. Locard, il est aussi facile à déterminer que la grande longueur et largeur de la tête ; la question d'amaigrissement ne peut être invoquée.

M. Bertillon accepte la dactyloscopie ; il appelle des éléments nouveaux pour arriver à classer la quantité de fiches soumises à son observation, et plus on ira, plus on sera obligé d'en introduire.

M. Lesbre désire ajouter quelques mots au sujet de la constance des papilles du derme ; il rappelle tout d'abord une thèse de M. Forgeot sur ce sujet, présentée il y a quelque temps à la Société.

M. Lesbre ayant pratiqué l'avulsion de l'ongle ou du sabot chez le cheval, a pu se rendre compte que le derme papillaire était composé d'un certain nombre de lames, toujours le même, qu'il s'agisse de fœtus ou d'adultes.

En outre, la même invariabilité a été constatée pour le

nombre des tubes cornés qui existent à la partie supérieure de l'ongle ; seul, le calibre de ces tubes augmente. Ces constatations viennent à l'appui de la thèse de M. Locard.

M. Locard. — Les avantages de la dactyloscopie, c'est de reposer sur une méthode invariable.

M. le Dr Lacassagne. — D'après ce que vient de dire M. Locard, il est intéressant d'avoir des données nouvelles, pouvant fournir des renseignements.

Dans le système de M. Bertillon, le portrait parlé et la fiche anthropométrique rendent de grands services ; les empreintes digitales servent évidemment à la classification des fiches, mais elles ne peuvent pas être aussi utiles lorsqu'il s'agit d'arrêter des individus. Cette méthode est employée à Buenos-Ayres, Rio-de-Janeiro, mais ces pays n'ont pas à classer autant de criminels que M. Bertillon.

A Lyon, on a pu reconnaître des criminels, à voir leur identité avec la fiche anthropométrique.

La méthode dactyloscopique n'a pas encore rendu autant de services. Ce système, préconisé par M. Locard, donnera peut-être des résultats que nous ignorons, mais, en attendant, il faut conserver le bertillonnage, qui a fait ses preuves, et y ajouter la dactyloscopie comme appendice.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

L'un des Secrétaires des séances, A. PORCHEREI.